



ATILAC, l'industrie en bonne place sur le pôle économique Atlansèvre

jeudi 12 juillet 2012, par [lpe](#)

Implantée sur la zone Champs Albert depuis août 2004, la SAS ATILAC évolue dans le domaine de la tôlerie et de la chaudronnerie industrielle depuis 1985. Rencontre avec Michel Barrault, son dirigeant.



« Nous avons décidé de nous installer sur le pôle économique Atlansèvre en 2004 pour des raisons de surface, mais aussi de proximité avec l'autoroute. Pour un investissement global de 3 millions d'euros, nous disposons aujourd'hui d'un terrain de 25000 m² et de 5500m² d'ateliers et de bureaux. Ce déménagement de Saint Maixent l'Ecole à La Crèche a également été l'occasion d'investir dans une chaîne de peinture et une poinçonneuse. »

ATILAC évolue sur un marché de niche sur l'ensemble du territoire national, celui des biens d'équipement intermédiaires : pétrins de boulangers, aménagements de magasins, équipements acoustiques, transports routes et ferroviaires... Récemment, la société s'est lancée dans la fabrication et la commercialisation de produits propres : cheminées à éthanol. Une façon de palier aux variations d'activité propres aux sous-traitants industriels.

« Nous travaillons essentiellement l'acier, mais aussi la tôle électro-zinguée et accessoirement l'aluminium, l'inox. Nos 3 machines lasers et notre poinçonneuse nous permettent d'effectuer des découpes jusqu'à 20mm sur l'acier et Ø150 sur le tube. Par contre, si notre entreprise dispose de tous les équipements nécessaires à sa croissance, nous avons toujours des difficultés à recruter du personnel qualifié à même de lire et d'exploiter les plans des pièces à réaliser. Un écueil bien fréquent dans le domaine de l'industrie et que nous n'avons pas manqué de souligner lors de la dernière semaine de l'industrie en mars. »



ATILAC emploie 70 personnes sur le site embranché fer de Champs Albert pour un chiffre d'affaires de l'ordre de 10 millions d'euros (en croissance de 20% cette année). Un personnel qui sera prochainement interrogé dans le cadre de la mise en place d'un Plan de Déplacements Entreprises sur le pôle économique (2000 salariés concernés). Il s'agira de recenser leurs habitudes de déplacement pour étudier l'opportunité de solutions collectives plus économiques et écologiques.

Plus : www.tolerie-fine-chaudronnerie.com
www.atlansevre.fr



Publi-information à retrouver dans [le journal le Petit économiste](#)